 **Où est mon trésor ?**

*(Saint Luc 16, 1-13)*

**Un gérant malhonnête.**

A la première lecture, je n’avais rien compris. En fait cela s’est passé il y a 2000 ans mais c’est tout à fait une histoire actuelle. Le gérant est malhonnête. Il a acheté les amis pour la suite de son histoire. Il y a tromperie d’argent mais aussi tromperie sur la confiance, l’honnêteté, le respect, l’honneur. L’honnêteté c’est beau. L’honneur, je m’en réfère souvent.

**Au-delà de l’argent, de la sécurité de vie, il y a la question essentielle : Où est ton trésor ?**

Cette parabole sur l’argent m’a amené à la notion de sécurité : Dans une congrégation, les frères maristes par exemple, chaque frère est assuré d’une grande sécurité de vie, de lieu, de nourriture, d’habillement… Si un frère n’a pas de salaire, d’autres en ont ; si une Province est très pauvre, une autre Province apporte l’aide nécessaire… La sécurité, comme l’argent dans la Parabole, ce n’est pas un mal mais comme vis-à-vis de l’argent, elle doit inquiéter et elle peut devenir pernicieuse. Cela me fait donc revenir à la question essentielle : où est ton trésor, où est ton amour, où est ton cœur ? Est-ce que l’argent ou la sécurité te permet de mieux aimer Dieu et mieux servir les hommes ?

**De quel éloge s’agit-il dans la parabole ?**

A priori, Jésus ne fait pas dans cette parabole, un éloge à la malhonnêteté. Certes le gérant malhonnête gaspillait les biens de son maître, certes également la méthode qu’il utilise est vraiment sujette à caution…

Et pourtant son patron, dit Jésus, a fait son éloge.

Mais c’est un éloge qui ne vante pas sa roublardise mais bien plutôt son "habileté" qui est signifiée à deux reprises dans le texte. Je traduis cela par le fait qu’il a "rendu service" aux autres débiteurs. Rendre service. Servir… Je vais y revenir plus loin.

Je me suis aussi posé anecdotiquement la question de savoir si son maître ne va peut-être pas changer d’avis et finalement le garder comme gérant ? Ce n’est pas dit dans la parabole de Jésus. Peu importe… La question reste ouverte car s’il était "habile", il n’en restait pas moins foncièrement malhonnête ! Il ne faudrait pas exagérer…

Jésus ajoute pour appuyer ce "service" rendu : « Moi je vous dis, faites-vous des amis avec l’argent trompeur… » En insistant bien sur le fait que cet argent est provisoire. Personne, absolument personne ne peut emporter cet argent avec lui (ou avec elle) dans les "demeures éternelles" Jésus invite à être aussi habile que cet homme malhonnête mais pour aimer et servir.

**L’argent : un moyen de vivre et de servir ou un esclavage ?**

Ce que Jésus nous dit dans ce texte a du sens car l’argent réduit en esclavage celui qui le possède ou celui qui le désire, en ce sens qu’il se lève tous les matins pour avoir son dû à la fin du mois. Déposer ou donner une pièce à celui qui vous demande, pas tous les jours, est un geste d’amour envers son prochain, envers l’humanité.

Pour un chrétien, le message caché de la parabole serait peut-être de ne pas devenir esclave de son argent. Ne pas non plus le diaboliser. C’est sûr qu’aux yeux du monde c’est un signe de réussite que d’être riche ! Mais Jésus nous a habitués, tout au long des Évangiles, à toujours tout mettre à l’envers et en particulier à ne pas nous attacher à l’argent. "Voyez les lys des champs, ils ne sèment ni ne moissonnent…". Ne serait-ce pas un appel à plus de dépouillement, à une dépossession, à une "sobriété" ? Plusieurs fois dans l’Évangile, Jésus nous propose de vendre tout ce que nous possédons et de donner l’argent aux pauvres...

Beaucoup de personnes qui n’ont pas de moyens et ne savent pas comment finir leur mois, prient Dieu pour avoir l’essentiel.

Aujourd’hui notre monde est fait de tentations de toute sorte : confort, objets, loisirs…La situation de crise énergétique nous demande de la sobriété dans l’utilisation des ressources. C’est à mi-chemin avec ce que le Christ nous dit. Il nous demande de mettre Dieu au centre de notre vie. L’argent n’est pas un objectif mais il peut servir pour les autres. Je pense à cent pour un, à la collecte pour payer le loyer de N'Gocha. Le gérant cherche un moyen pour que d’autres ensuite, lorsqu’il sera renvoyé, puissent l’accueillir. C’est le sens de la fraternité, de la solidarité.

**Servir est un trésor**

La fin du texte remet peut-être un peu les pendules à l’heure. Elle pourrait sembler en contradiction avec la parabole mais en fait ce ne serait qu’une apparence. Pour moi c’est bien la réelle conclusion de la parabole « on ne peut pas "servir" Dieu et l’argent… »

"Servir" Dieu, Au sens d’aimer son prochain, de lui "rendre service" et de partager avec lui les biens que l’on possède. Nous avons évoqué précédemment l’association 100 Pour 1. Il s’agit de partager ce que l’on possède pour loger une famille à la rue : c’est un service inouï offert à ces familles rejetées par l’état et par la société… Serait-ce là "l’autre trésor" dont parle le commentateur dans la toute dernière phrase de son commentaire ?

**Une invitation à me remettre en question.**

C’est un évangile compliqué alors que je suis en plein progrès dans ma gestion financière personnelle. Le commentaire m’invite à me remettre en question. Jésus connait le salaire de son travail. Moi pas. Tout ce que j’ai, j’en ai hérité. Jésus souligne que l’argent n’est pas un problème en soi. Mais alors il doit être un outil au service de l’homme. En fait, l’argent nous gouverne et c’est l’humain qui devient outil au service de l’argent !

**Un témoignage personnel.**

Je suis parti de la thématique de cet évangile pour apporter un témoignage personnel de l’été. Il illustre la malhonnêteté et la toute-puissance de l’argent.

C’est l’histoire d’un couple que je connaissais, tombé dans une immense détresse et qui vit un drame absolu. Parce que quelqu’un usurpe ses droits pour démunir ce couple de tout ce qu’il possède.

Le « quelqu’un », c’est une banque très bien connue dans nos régions.

Le couple : lui a 85 ans (il est malade et souffre d’une dépression), elle 78. Ils avaient acquis dans les années 90 un bien patrimonial (dit « le Grand Hôtel ») pour y installer un musée (lui est collectionneur de radios anciennes), et pour rembourser leur prêt y ont mis quelques locataires.

Une 3e personne intervient : le maire de la localité ; flairant la possibilité d’une « bonne affaire », il prend à l’égard de ce bien un arrêté de péril (il ne lui restera qu’à « cueillir » le bien lorsqu’il ne vaudra plus rien). Les locataires n’ayant plus d’APL quittèrent le Grand Hôtel.

En conséquence, le couple ne fut plus en mesure de rembourser les mensualités du prêt. La dette à l’égard de la banque est de 315000 €.

Mais les époux avaient aussi une villa. Le notaire du lieu, prétextant que le Grand Hôtel ne valait plus rien, fit pression pour qu’ils vendent la villa (renseignements pris, il aspirait à y transporter son étude… il quitta d’ailleurs cette ville en 2018).

Les procès s’enchaînent, le couple (mal défendu) les perdit tous. Au bout de plusieurs années, leur avocat leur avoua qu’il était le parrain du dirigeant de la banque (et qu’il siège en son Conseil d’Administration !).

En 10 ans, la dette envers la banque est passée de 315000 à 443000 € (les « frais » !!!).

On leur a saisi leur villa (qui contient le musée des radios anciennes, déménagé entretemps), et la dame du couple qui voulut y retourner fut molestée par deux gendarmes. On leur a donné 24 h pour déménager les milliers d’objets qui composent « le musée » … qui seront vendus aux enchères au profit de la banque.

En 2022, le juge de la Cour d’Appel a décidé de leur confisquer non seulement la « villa » (valeur 600000 €), mais en plus leur petite maison d’habitation à laquelle ils sont très attachés (qui avait été construite par le père de la Dame). Ils vont se retrouver à la rue. Déjà atteint d’un cancer, Monsieur veut « se tirer une balle dans la tête ».

J’ai décidé de produire une lettre ouverte. Ne rien faire eût été une non-assistance à personne en danger.

Ce jugement signe le triomphe de la finance. Sur le plan humain, on a fait perdre à ces personnes âgées leur énergie, leur espoir, leur santé, leur argent... Ces procédures, ces coups de boutoir à répétition, ont été pour eux un assassinat à lent feu… **On a joué avec leur santé physique et mentale**, des violences morales et physiques ont été commises à leur encontre. Dans ce qui s’apparente à une guerre d’usure à consonnance mafieuse, on les a harcelés, torturés sans leur laisser aucun espoir. Pourquoi ne pas avoir réglé le contentieux en « saisissant » l’objet même de cette dette, à savoir le Grand Hôtel ? Si les époux n’avaient eu en leur possession que cet unique objet, quelle aurait été l’attitude de la banque ? La facilité, (et bien davantage encore l’appétit d’argent), éclipserait-elle ainsi toutes les considérations humaines vis-à-vis de ces personnes âgées, par ailleurs fortement engagées dans le tissu social de la vallée ?

PS Madame exerçait la profession de pasteur, elle est docteur d’Etat en théologie et a produit plusieurs ouvrages dans ce domaine.